

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2024-09-140
Séance du 25 septembre 2024

**Objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association de Parents d'Elèves
« MatSKNO »**

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
21	9	3

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 septembre à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves CHAPELET, Maire.

VOTE Unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 17 septembre 2024

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves CHAPELET, Michèle FOND-THURIAL, Michel CEGIELSKI, Christine MUCCIO, Monique GRAZIANO-BAYLE, Philippe BERTHOMIEU, Laurence SALINAS-MARTINEZ, Christian SUAU, Carine BOISSEL, Nicole SAGE, Sylvain HILLE, Ali OUATIZERGA, Catherine HERBET, Michel SELLENS, Claude ROUX, Françoise SERVOL, Jean-Louis MORELLI, Léopoldina MARQUES-ROUX, Bernard NASS, Guillaume SANCHEZ, Jérôme JACKEL

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Maxime COUSTON procuration à J-Y CHAPELET, Christian BAUME procuration à P.BERTHOMIEU, Jennifer OBID procuration à M.GRAZIANO-BAYLE, Jean Christian REY procuration à C.MUCCIO, Justine ROUQUAIROL procuration à M.FOND-THURIAL, Raymond MASSE procuration à C.SUAU, Marilyne FOURNIER procuration à C.ROUX, Thierry VINCENT procuration à L.MARQUES-ROUX, Olivier WIRY procuration à G.SANCHEZ

Conseillers municipaux absents : Mourad ABADLI, Sandrine ANGLEZAN, Pascale BORDES

Secrétaire de séance : Michel SELLENS

**Objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association de Parents d'Elèves
« MatSKNO »**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'Association de Parents d'Elèves « MatSKNO » a remis un dossier de demande de subvention de fonctionnement, justifiant sa mission d'intérêt général,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale et sportive ainsi qu'à la Commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 11 septembre 2024,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à verser la subvention de fonctionnement d'un montant de 250 € à l'Association de Parents d'Elèves « MatSKNO ».

Cette dépense sera imputée sur le compte n° 65748-2111-0401 du budget en cours.

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

